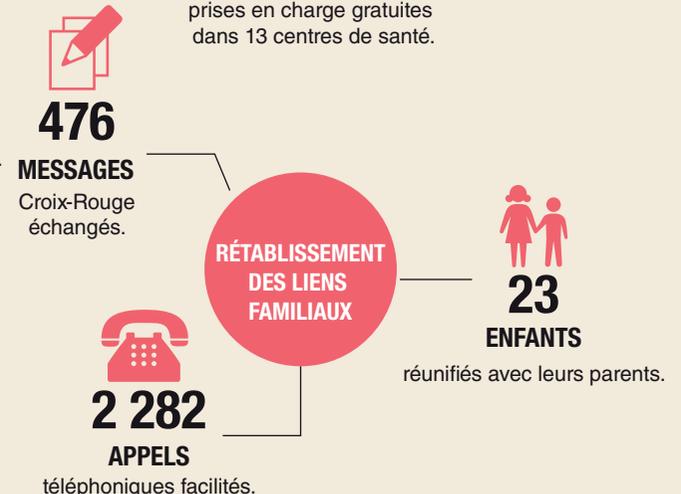
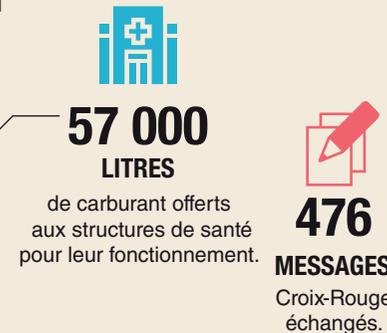
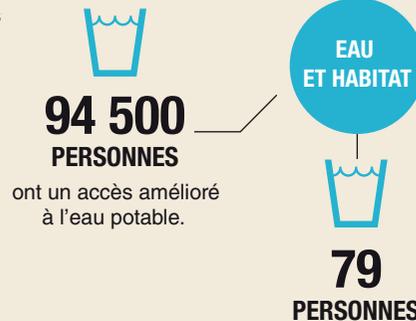
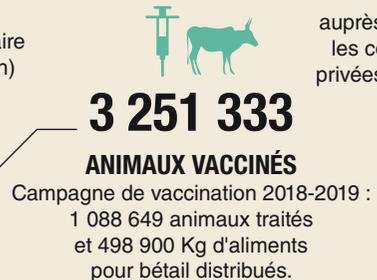
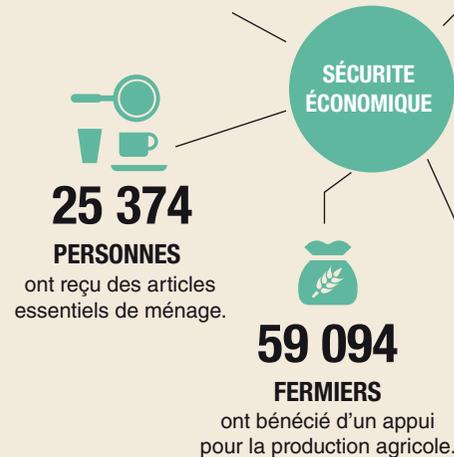
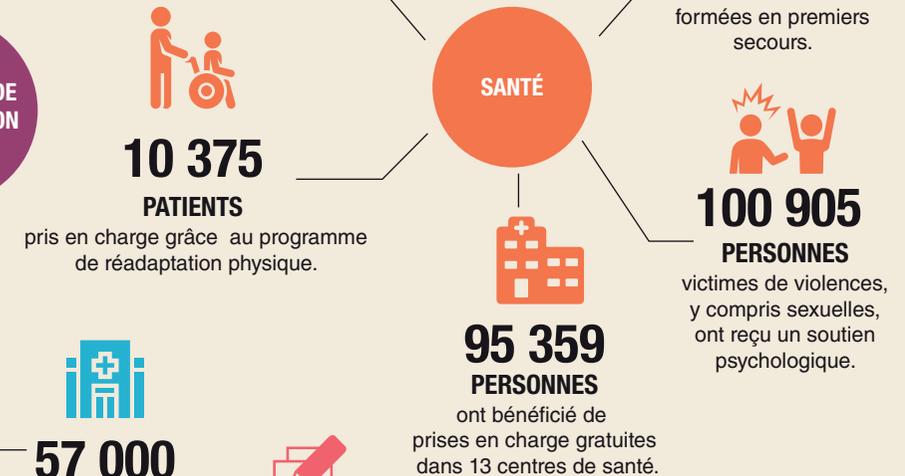
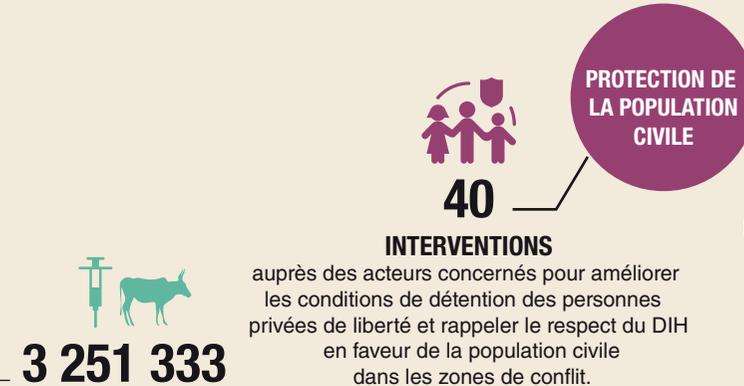
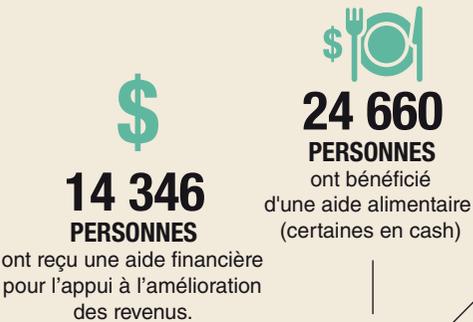
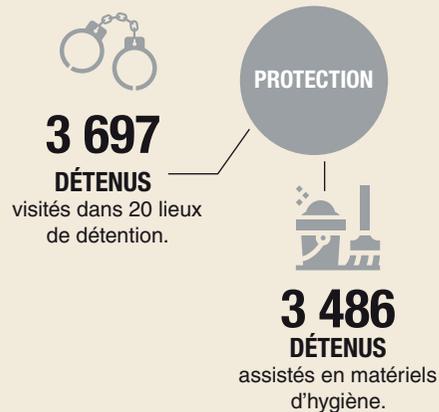




# LES ACTIVITÉS DU CICR AU MALI

CICR POUR L'ANNÉE 2019



Le CICR porte assistance aux personnes touchées par un conflit armé ou d'autres situations de violence partout dans le monde, mettant tout en œuvre pour améliorer leur sort et protéger leur vie et leur dignité, souvent en collaboration avec ses partenaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il s'efforce en outre de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

## Le CICR au Mali

Le CICR est présent au Mali depuis 1991. Il y développe plusieurs activités de protection et d'assistance en faveur des populations.

La Croix-Rouge malienne (CRM) est son partenaire privilégié.

## Activités de protection

Elles visent à :

- minimiser les dangers auxquels les populations civiles sont exposées ;
- prévenir ou faire cesser toute exaction commise à leur encontre ;
- attirer l'attention sur leurs droits et à faire entendre leur voix ;
- leur porter assistance.

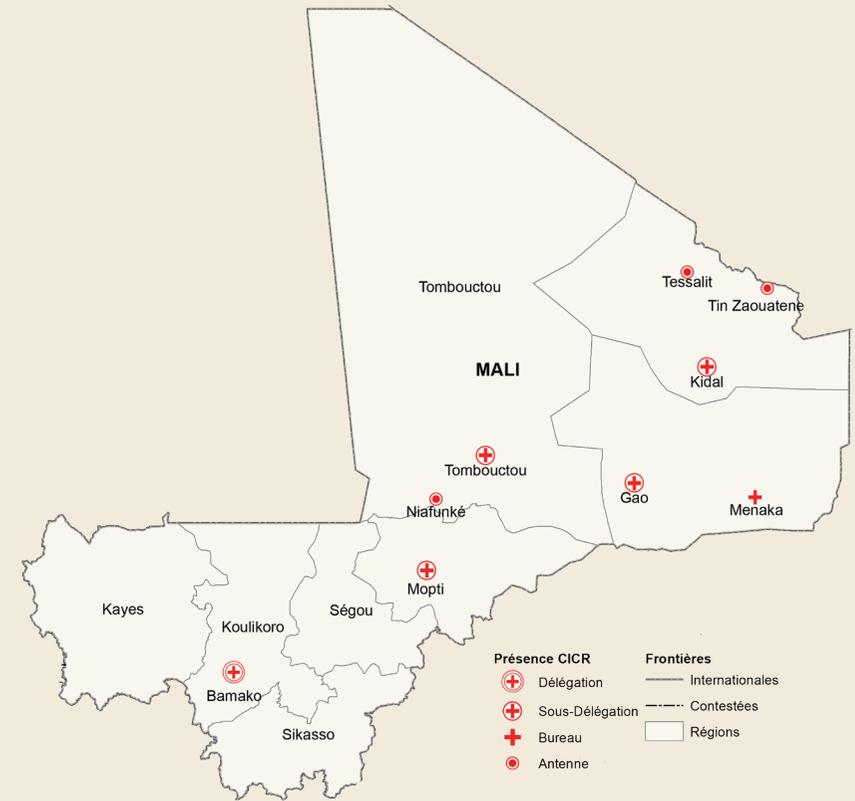
À cette fin, le CICR reste proche des victimes de conflits et de la violence et maintient un dialogue « confidentiel » tant avec les autorités étatiques qu'avec les acteurs non étatiques.

## Activités d'assistance

L'objectif principal des activités d'assistance consiste à protéger la vie et la santé des victimes, à améliorer leur sort et à faire en sorte que les conséquences d'un conflit ou de violences armées – maladies, blessures, pénuries alimentaires ou exposition aux effets des aléas climatiques – n'hypothèquent pas leur avenir. Certes, l'aide d'urgence permet de sauver des vies et de limiter les pires effets du conflit, mais le CICR s'efforce de ne jamais perdre de vue le but ultime de toute intervention : permettre à la population de retrouver au plus vite son autonomie.

L'assistance peut revêtir diverses formes, notamment :

- prise en charge des blessés et malades,
- fourniture de vivres, de biens essentiels de ménage,
- soutien à la production agropastorale,
- construction ou réparation des systèmes d'approvisionnement en eau ou des installations médicales.



### Délégation du CICR au Mali

Quartier Hamdallaye  
ACI 2000 – Rue 239  
BP 58, Bamako  
T +223 2029 72 14 / 2029 31 15  
Bam\_bamako@icrc.org  
© CICR, décembre 2019

[www.facebook.com/CICRMali](https://www.facebook.com/CICRMali)  
[www.twitter.com/CICR\\_Mali](https://www.twitter.com/CICR_Mali)  
[instagram.com/icrc](https://www.instagram.com/icrc)